



Sééz, le 24 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil Communautaire de Haute Tarentaise



Lundi 23 mai à Val d'Isère, se tenait le 3^{ème} conseil communautaire de l'année, réunissant les élus des 8 communes de Haute Tarentaise.

Principaux sujets abordés :

La modification des statuts de la Communauté de Communes pour être en adéquation avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui sera effective au 1^{er} janvier 2017.

Le Président de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, M. Gaston PASCAL-MOUSSELARD a détaillé les nouveaux statuts qui comprendront des compétences obligatoires transférées par les communes :

- la collecte et le traitement des déchets des ménages assimilés au 1^{er} janvier 2017 (une compétence déjà exercée en Haute Tarentaise)
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage au 1^{er} janvier 2017
- dans le cadre de sa compétence obligatoire actuelle «Actions de développement économique», elle devra y intégrer au 1^{er} janvier 2017, la «politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire» ainsi que la promotion du tourisme ; un point qui peut encore évoluer au niveau législatif.
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à partir du 1^{er} janvier 2018
- l'eau et l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2020 (des études vont être lancées très prochainement pour réussir ce transfert dans 3 ans)

Les nouveaux statuts redéfiniront également, les compétences optionnelles (politique du logement et cadre de vie) et les compétences facultatives exercées : consultance architecturale, abattoir, voie verte (itinéraires cyclables), participation au plan départemental « Très Haut Débit », gestion des 3 relais de télévision communautaire, chambre funéraire et manifestations culturelles et sportives d'intérêt communautaire.

Dans l'attente des adaptations nationales concernant la promotion du tourisme, les élus communautaires ont décidé de reporter à une date ultérieure l'approbation de ces nouveaux statuts.

Dès que ces nouveaux statuts seront validés, le changement de nom de la collectivité sera effectif : « Communauté de Communes de Haute Tarentaise » au lieu de « Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise ». Un nouveau logo est également en réflexion.

M. Gaston PASCAL-MOUSSELARD a ensuite fait voter aux élus une régularisation des comptes avec le Département de la Savoie concernant les transports scolaires.

Les élus ont rappelé que les inscriptions se font en ligne sur le site du www.savoie.fr jusqu'au 15 juin 2016 et jusqu'au 15 juillet pour les élèves en attente d'affectation.

Les élus ont ensuite approuvé les décisions prises au niveau du syndicat de déchets de Tarentaise, le SMITOM de Tarentaise qui sera dissout cette année puisque les usines d'incinération de Tignes les Brévières et de Valezan ont fermé.

De ce fait, **une restitution des biens est faite entre les différentes collectivités** membres du SMITOM. La Communauté de Communes de Haute Tarentaise récupère le terrain de Tignes les Brévières au niveau de l'usine d'incinération sur lequel, elle construit actuellement, un quai de transfert pour les déchets et une nouvelle déchetterie (cf Brève de l'Interco n°28 en dossier central sur www.hautetarentaise.fr).

L'adhésion au nouveau syndicat de déchets : « Savoie Déchets » se fera au 1^{er} juillet prochain, les 5 Communautés de Communes de Tarentaise y siégeront avec 6 délégués dont 1 Vice-président. Ce syndicat va gérer le traitement des déchets ménagers et de la collecte sélective. La Communauté de Communes restera compétente en matière de collecte et de transfert des déchets, de réduction et de tri des déchets avec le travail de l'animatrice.

Mme Maud VALLA, Vice-présidente à l'enfance et à la jeunesse a ensuite proposé aux élus d'accepter les « bons vacances » des familles pour le paiement des activités et séjours proposés par la Communauté de Communes dans ses centres de loisirs : de Tignes, de Val d'Isère et de Bourg Saint Maurice pour les 3-11 ans mais aussi de l'Espace Jeunes pour les 11-17 ans de Haute Tarentaise.

Elle a ensuite exposé les 3 mini-séjours proposés aux 3-11 ans avec le Club Loisirs :

- séjour voile au Bourget du Lac du mardi 26 au vendredi 29 juillet (capacité : 12 enfants de 8 à 11 ans)
- séjour kayak, paddle et canoë canadien à Aiguebelette du lundi 8 au jeudi 11 août (capacité : 12 enfants de 7 à 11 ans).
- séjour à Peisey 2 jours en juillet (pour les 6/7 ans et pour les 8/11 ans) et 2 jours en août (pour les 6/7 ans et pour les 8/11 ans)

Pour les 11-17 ans avec l'Espace Jeunes :

- séjour canyoning dans le Mercantour du 4 au 8 juillet en tentes à Breil sur Roya. Au programme : descente du ruisseau de l'Audin, canyon de Barbaira et canyon de Maglia.
- séjour Karting dans le sud du 10 au 16 juillet en tentes à Hyères Les Palmiers. Au programme : stage de conduite de karting avec 5 séances de 2 heures.

Par ailleurs les grilles tarifaires de l'Espace Jeunes sont désormais en adéquation avec les demandes de la CAF de la Savoie ainsi que le règlement intérieur sans augmentation des prix. Les familles de Haute Tarentaise intéressées par ces activités et séjours peuvent se renseigner auprès du Club Loisirs pour les 3-11 ans et de l'Espace Jeunes pour les 11-17 ans : coordonnées sur le site Internet www.hautetarentaise.fr

En fin de conseil, M. Gilles FLANDIN, Vice-président à l'Aménagement de l'Espace et Président du SCOT Tarentaise est intervenu pour informer les élus des communes sur les établissements publics fonciers. Cet outil technique au service des politiques foncières permet aux collectivités d'acheter et de stocker du foncier. L'information permettra aux communes de se positionner éventuellement sur l'adhésion à un établissement public foncier local ou d'état. M. Gilles FLANDIN a également fait un point sur l'avancée du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qu'il préside à l'échelle de l'Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise.

Le prochain Conseil Communautaire est prévu le lundi 20 juin 2016 à Tignes à 18h00. Toutes les dates des conseils communautaires 2016 sur : www.hautetarentaise.fr (ouverts à tous).

Retrouvez prochainement toutes les délibérations prises sur www.hautetarentaise.fr

La Brève de l'Interco n°28 sort cette semaine dans vos boîtes aux lettres,

retrouvez la également en ligne sur www.hautetarentaise.fr

Rejoignez aussi notre page Facebook : Haute Tarentaise Communauté de Communes !



CONTACT : Service Communication : Fanny HEURTEL 04.79.41.09.86 / communication@hautetarentaise.fr